Justice Deuxième Chance

Rapport d'activité 2017

Favoriser l'emploi

Faciliter la réinsertion

Eviter la récidive

www.justice2c.org

Justice Deuxième Chance - Association Loi 1901 reconnue d'intérêt général
- Siret 805 067 428 000 21 -
361 avenue du Président Wilson 93211 - Saint-Denis La Plaine Cedex - 01 41 68 39 86

L'édito du Président

En cette année 2017 nous nous sommes attachés à remplir au mieux les objectifs que nous nous étions fixés. Tout d'abord nous avons fait porter notre effort sur une **meilleure intégration de nos candidats dans le dispositif J2C**. Fiers d'avoir doublé l'ensemble de nos indicateurs, orientations, accompagnement, sorties en emploi, nous nous sommes dotés d'un système d'information pour évaluer au mieux ces résultats. L'insertion ou la réinsertion d'un public particulier comme celui des personnes sous main de Justice nous oblige avec l'expérience à ajuster en permanence notre dispositif. Les modules d'accompagnement doivent évoluer, la qualité des orientations s'améliorer et la mise dans l'emploi s'affiner.

Si la place du candidat est au cœur de l'action d'insertion de J2C, **le développement du réseau d'employeurs potentiels** reste la deuxième priorité. Les structures d'Insertion représentent pour nos candidats, souvent très éloignés de l'emploi, un formidable « sas » d'intégration aux codes de l'entreprise et au « savoir être ». Nous les avons multipliées dans le 93 et le 75. Les grandes entreprises intègrent notre demande avec difficulté malgré quelques efforts dans la grande distribution. Nous venons de concevoir un package formation - observation - insertion avec l'aide d'HUMANDO, ETTI, filiale du groupe ADECCO, afin de permettre une sécurisation du parcours pour les candidats et de proposer une main d'œuvre qualifiée à l'entreprise.

Malgré la forte mobilisation de nos deux salariées, de notre mécénat de compétence, d'un volontaire en service civique et l'appui de quelques bénévoles (communication, entreprises, fondations) nous pourrons difficilement en 2018 aller au-delà de nos performances de 2017 !! Or il va falloir **développer notre action sur de nouveaux départements** pour satisfaire au souhait de l'Administration Pénitentiaire (91,94) et de quelques partenaires, et ainsi couvrir à terme la région Ile-de-France.

C'est l'objectif principal de l'année nouvelle. Pour l'atteindre il nécessite un travail en profondeur que seul un salarié aidé par quelques bénévoles impliqués peut mener à bien. La réussite ou l'échec de ce nouveau challenge dépendra en partie de nos partenaires institutionnels et en premier lieu de l'Administration Pénitentiaire. Notre action, en lien direct avec les services d'insertion et de probation du ministère de la Justice, s'apparente à une délégation de service public et doit en conséquence être financée, en tant que telle, par les ministères et les directions compétentes, AP, DGEFP, DIRRECTE, Conseils Départementaux et Conseil Régional. Faute de mobilisation de ces acteurs par la prise en compte de notre action et de la réussite du modèle J2C, certes toujours perfectible, notre mission ne pourra être que partiellement réussie.

60% des détenus récidivent dans les 5 ans.

La mobilisation de tous les acteurs est impérative. J2C y prendra sa part.

Xavier PERISSE

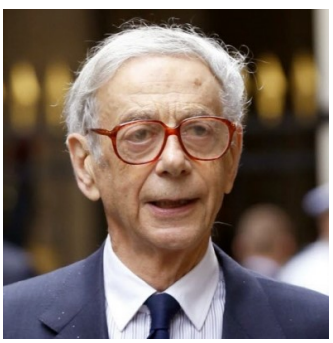

Lionel STOLERU, co-fondateur de Justice 2ème Chance: « Tous les ans, 80.000 personnes entrent en prison, 80.000 en sortent. Que fait-on pour que ces gens s'insèrent à nouveau dans la société ? »

SOMMAIRE

Les chiffres de l'année 2017	5	Le diagnostic	17
L'environnement de J2C	6	L'accompagnement	18
Qui sont nos candidats ?	8	L'accès à l'emploi	19
Les phases de l'accompagnement de J2C	14	Le suivi des candidats recrutés	21
L'orientation	15	Les filières d'emploi	21

Les partenaires institutionnels	22	Les relations avec le monde associatif	24
Les formations en prison	23	Nos objectifs pour 2018	25
Nos soutiens financiers	23	La gouvernance de J2C	26
La communication externe	24	J2C, au quotidien	26

Les chiffres de l'année 2017:
165 / 86 / 33

Ces chiffres illustrent la montée en puissance de J2C entre 2016 et 2017.

Les orientations

165 candidats nous ont été orientés en 2017, pour 67 en 2016, soit une augmentation de 146% qui repose tout particulièrement sur l'approfondissement de la coopération avec l'Administration Pénitentiaire (Services Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du 75 et du 93)

Les personnes accompagnées

86 personnes ont bénéficié de notre accompagnement en 2017, pour 39 en 2016, soit une augmentation de 121 %.

Les personnes en sortie positive

33 personnes ont été recrutées ou ont entamé une formation en 2017, pour 14 en 2016, soit une augmentation de 136%.

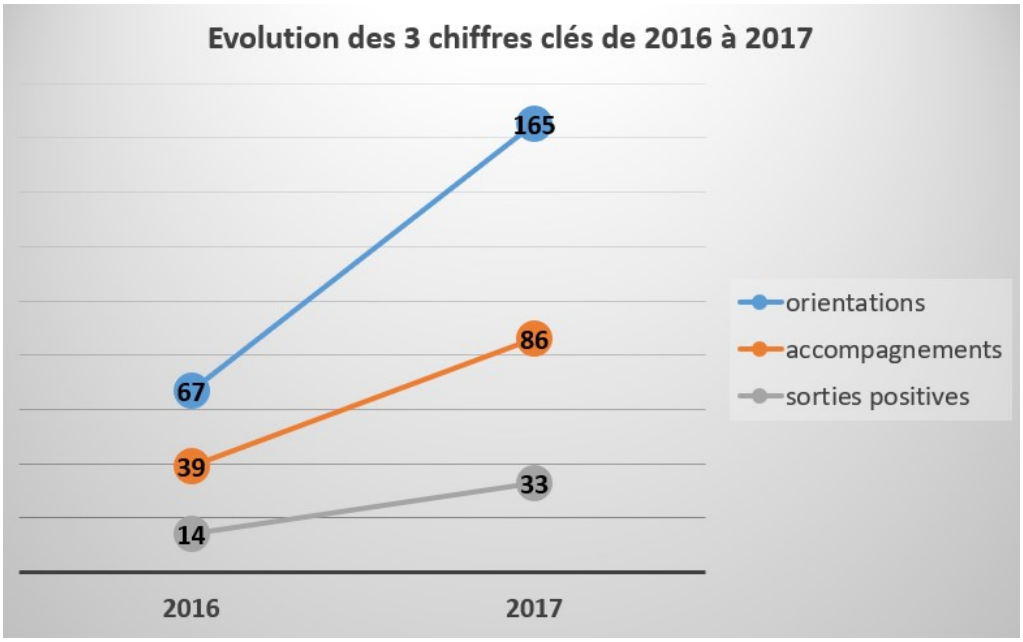

Situation au 31 décembre 2017:

- 39 personnes sont encore en cours d'accompagnement par J2C,
- 15 ont un diagnostic positif et sont en attente de signature de la convention avec J2C
- Sur les 165 personnes orientées vers J2C, 22 sont en attente de contact.

L'environnement de J2C en 2017

Justice et prison au centre des débats

L'année 2017 a été marquée par les élections présidentielle et législatives. Les débats autour de la justice et de la prison ont été vifs. Ils se sont malheureusement concentrés sur le nombre de nouvelles cellules à construire, aux dépens de la question de la réinsertion des personnes sortant de prison.

Ne pas poser la question de l'après prison, c'est se voiler la face.

Plusieurs chantiers ont été lancés par la nouvelle ministre de la Justice, dont l'un sur le sens et l'efficacité des peines. Ils devraient déboucher sur une loi de programmation en 2018.

La communication autour de la visite de plusieurs prisons par des membres de commission des lois de l'Assemblée nationale a permis de partager le diagnostic sur la situation pénitentiaire actuelle.

Emmanuel MACRON a annoncé début 2018, dans le contexte de révolte des surveillants de prison, un plan pénitentiaire global, demandant que la prison soit profondément modernisée, affirmant qu'elle ne doit pas être la réponse quasi-systématique pour les peines à un certain niveau et plaidant pour la mise en place massive d'autres peines comme les TIG ou le bracelet électronique.

Nous souhaitons à J2C que ces débats débouchent sur des pratiques nouvelles limitant l'éloignement des détenus de la société et de l'emploi, par des modalités de condamnation plus adaptées et surtout par des dispositifs de retour à l'emploi plus efficaces. J2C y prendra toute sa part.

Notre inquiétude sur les conséquences de la réduction annoncée des emplois aidés

La réduction annoncée du nombre des emplois aidés ne peut que nous inquiéter, pour les ressources en place et surtout dans nos projets d'extension du territoire d'action de J2C à d'autres départements. Les nouvelles modalités d'accès à ces emplois aidés nouvelle formule seront précisées dans le courant de l'année 2018.

Cette réduction drastique, c'est aussi autant de débouchés possibles en moins pour certains de nos candidats.

L’emploi en France

La situation du chômage se stabilise. Les perspectives de réduction du taux de chômage sont plutôt positives, certains spécialistes prédisant une baisse de 0,5% par an de ce taux sur chacune des prochaines années.

Cependant, il n’est pas sûr que les nouveaux emplois à pourvoir correspondent aux profils de nos candidats, souvent peu expérimentés et peu diplômés.

Le secteur de l’Economie Sociale et Solidaire (ESS) est encore balbutiant. Le haut-commissaire à l‘ESS annonce un plan destiné à redonner des relais de croissance à toutes les innovations sociales qui peuvent naître dans les associations, les coopératives, les start-up, les entreprises engagées dans une démarche sociale ou solidaire.

La répartition des missions entre administrations, régions et départements

La reprise à l’Administration Pénitentiaire de la maîtrise d’ouvrage de la formation professionnelle par les régions n’est pas encore totalement digérée. De ce fait, des incertitudes persistent sur les dispositifs qui seront mis en œuvre en détention, et partant, sur les profils des personnes qui pourraient bénéficier de l’accompagnement de J2C.

Par ailleurs, bien que les régions ne pilotent pas la politique de l’emploi sur leur territoire, les départements nous renvoient parfois vers elles pour solliciter des financements ou envisager des actions en commun.

Qui sont nos candidats ?

Les caractéristiques de nos candidats sont présentées à deux stades du processus d'accompagnement de J2C:

• d'une part en phase orientation: les chiffres portent sur la totalité des orientations de l'année, dans la mesure où ils sont disponibles. Certains candidats sont orientés vers J2C sans qu'un premier rendez-vous de diagnostic soit réalisé (absence de contact, rendez-vous non respecté…).

• d'autre part en phase d'accompagnement: les chiffres portent sur la totalité des personnes ayant bénéficié de l'accompagnement de J2C qu'elles soient entrées dans le processus l'année considérée ou l'année précédente.

L'âge des candidats orientés vers J2C

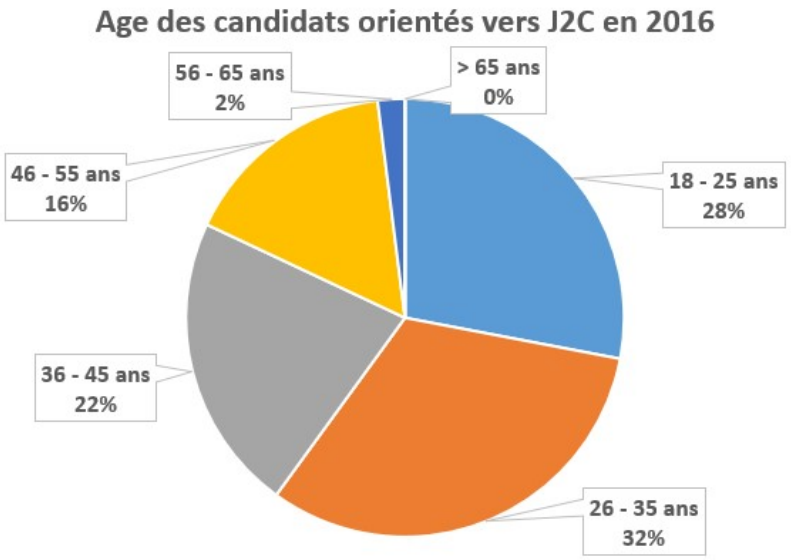

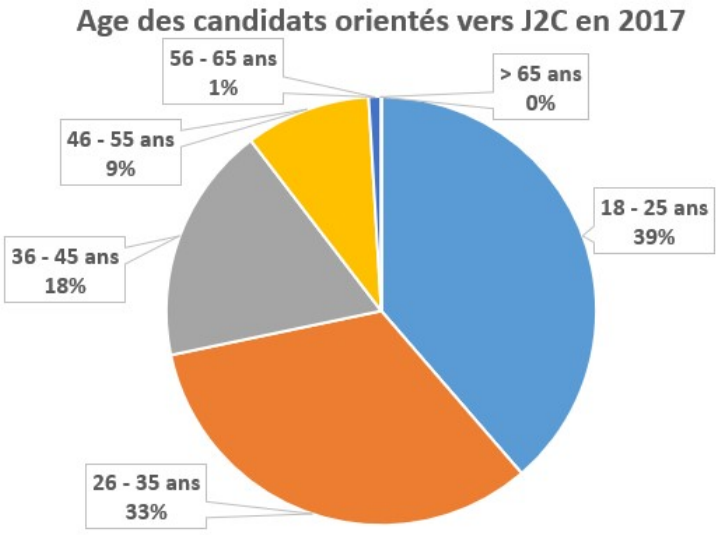

La part des plus jeunes, entre 18 et 25 ans, augmente fortement, passant de 28% en 2016 à 39% en 2017, au détriment des 46/55 ans.

Les moins de 35 ans représentent en 2017 72% de nos candidats orientés.

L'âge des candidats accompagnés par J2C

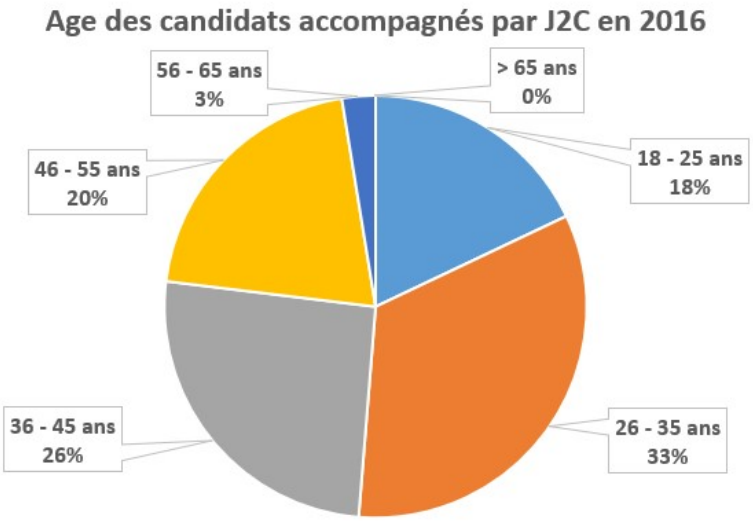

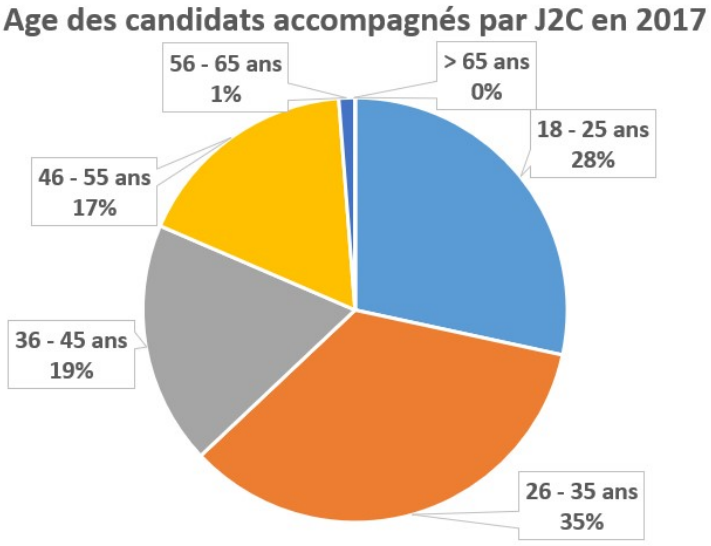

Comme pour les orientations, la part des 18/25 ans progresse de 18% en 2016 à 28% en 2017, au détriment des 36/45 ans.

Les moins de 35 ans représentent en 2017 63% de nos candidats accompagnés.

Hommes ou femmes:

Personnes orientées:

Parmi les 165 personnes orientées en 2017 vers J2C, 5 sont des femmes, soit un taux de 3%, à l'image de la population carcérale féminine.

En 2016, nous n'avions qu'une seule orientation de femme sur 67 personnes.

Personnes accompagnées:

Une seule des 86 personnes accompagnées est une femme, entrée dans le dispositif en novembre 2017. Sur les 4 autres orientées, 2 n'ont pas donné suite à l'orientation et 2 autres, malgré un diagnostic positif, n'ont pas poursuivi le processus d'intégration.

En 2016, nous avions accompagné 2 femmes sur 39 candidats, soit un taux de 5%.

Qui sont nos candidats ?

La domiciliation des candidats orientés vers J2C

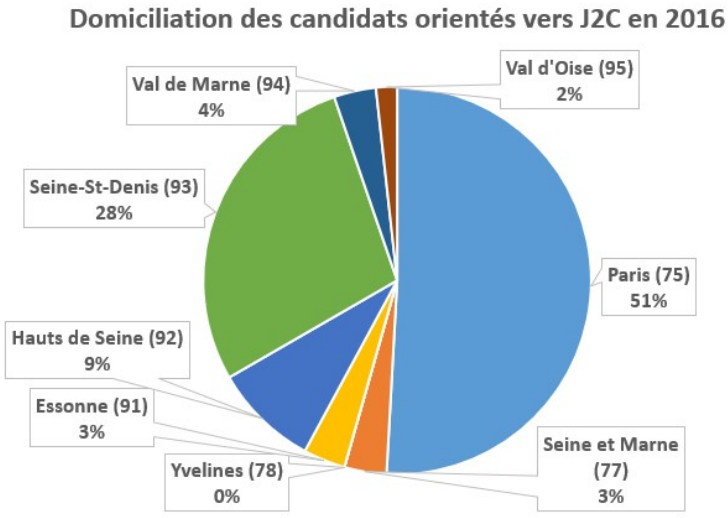

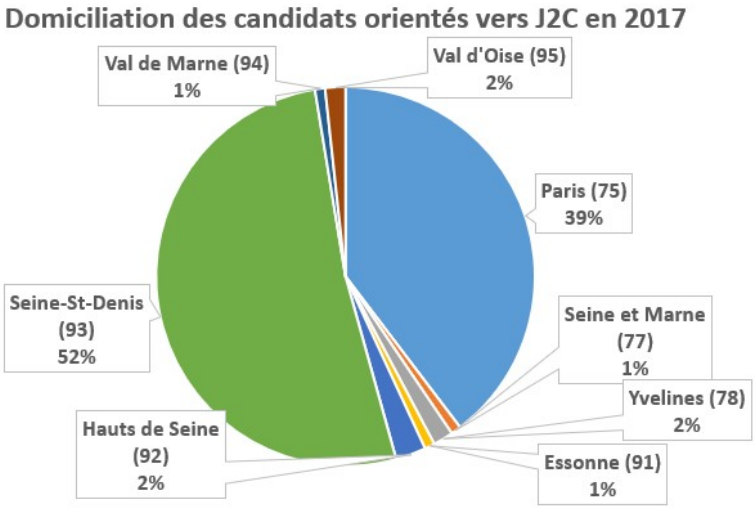

Les départements 75 et 93 restent les plus représentés: 79% des candidats orientés en 2016 et 91% en 2017.

La répartition entre les deux se modifie au bénéficie du 93 qui passe de 28% à 52% des candidats orientés, le 75 passant de 51% à 39%.

La domiciliation des candidats accompagnés par J2C

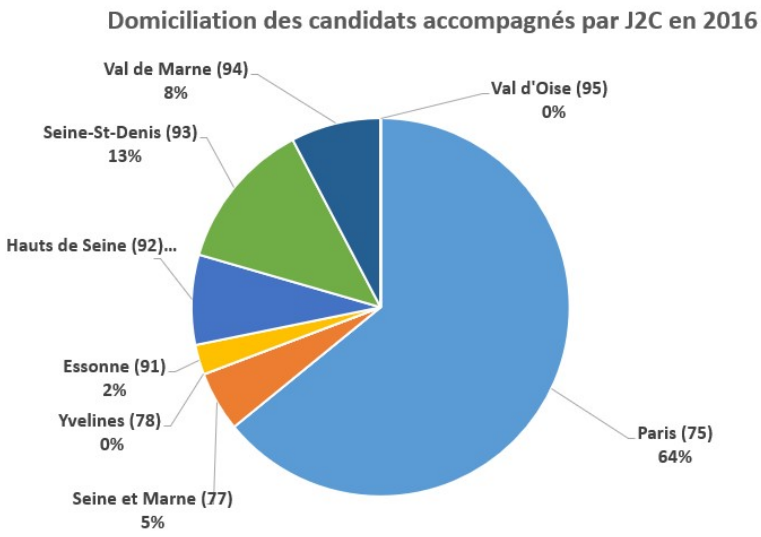

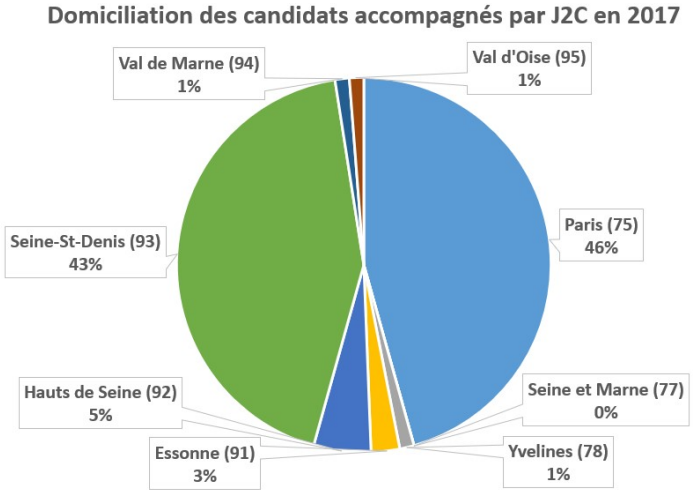

Le rééquilibrage entre Paris et la Seine -St-Denis s'est réalisé en 2017: les deux départements représentent dorénavant la même proportion des personnes accompagnées, autour de 45%.

Si l'on compare la part représentée sur les deux années par chacun des deux départements en phase « orientation » et en phase « accompagnement », les Parisiens semblent être plus volontaires à s'impliquer dans la recherche d'emploi avec J2C:

- En 2016, ils représentaient 51% des orientés et 64% des accompagnés
- En 2017, ces chiffres étaient respectivement de 39% et 46%.

Qui sont nos candidats ?

Niveau de formation à l'entrée en accompagnement

Niveau de diplôme des candidats accompagnés par J2C en 2016

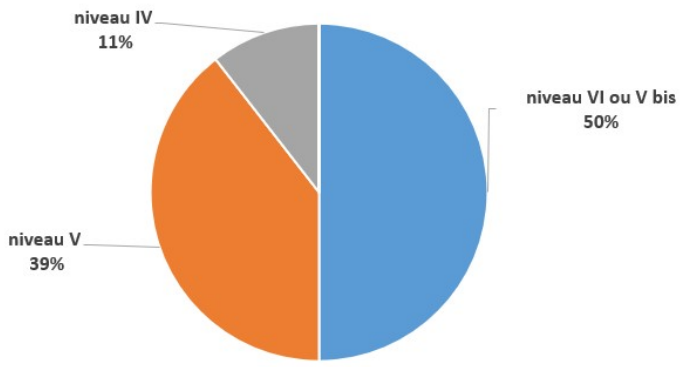

Le niveau moyen de diplôme reste très faible.

La proportion de candidats accompagnés de niveau V (CAP, BEP, sortie lycée avant terminale) est en légère progression au détriment du niveau VI (sortie collège ou abandon CAP/BEP).

Niveau de diplôme des candidats accompagnés par J2C en 2017

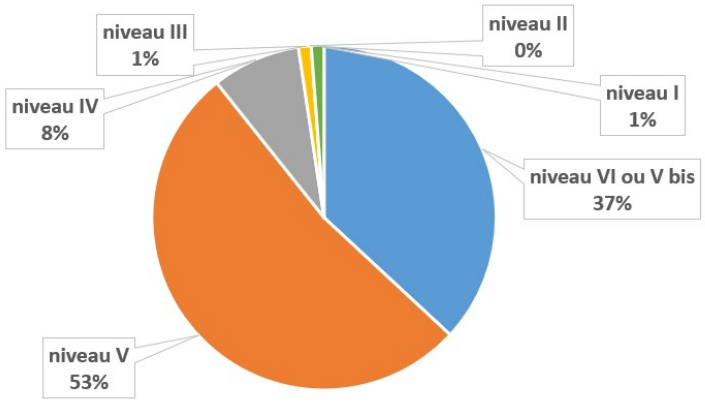

La proportion de candidats de niveau IV (Bac, BP, BT, abandon études supérieures sans diplôme) est stable autour de 10%.

niveau VI ou V bis	sortie collège ou abandon CAP/BEP
niveau V	CAP, BEP, sortie lycée avant terminale
niveau IV	bac, BP, BT, abandon études sup sans diplôme
niveau III	bac + 2 (DUT, BTS…)
niveau II	diplôme bac + 3 ou 4 (licence, maîtrise…)
niveau I	diplôme >= bac + 4 ou 5

Statut pénal des candidats

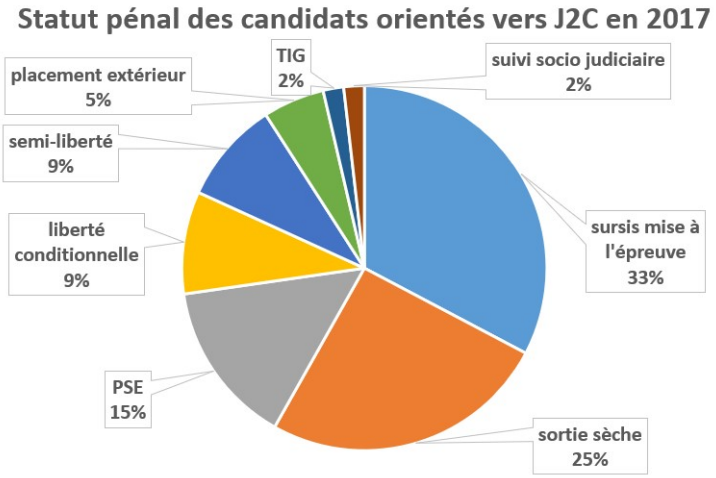

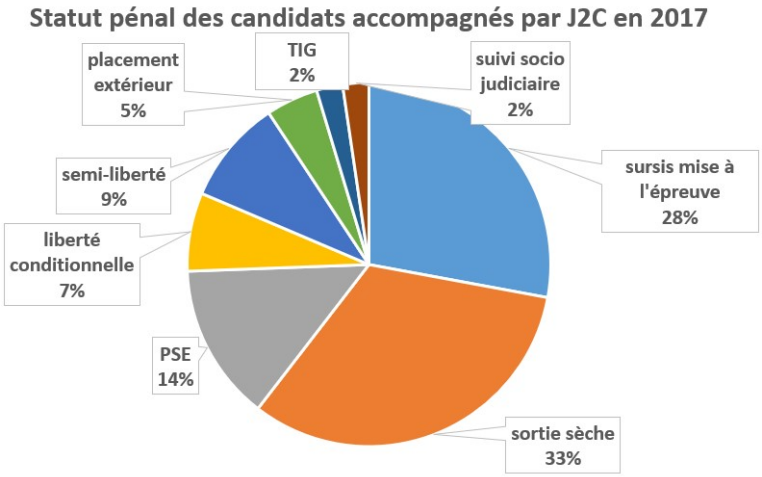

Nous avons commencé à collecter dans le courant de l'année le statut pénal des personnes qui nous sont orientées et que nous accompagnons.

Sur la moitié des personnes que nous avons accompagnées, les « sorties sèches » représentent le tiers de nos candidats, le sursis mise à l'épreuve étant la deuxième catégorie avec 28% et le placement sous surveillance électronique la troisième avec 14%.

Les 7 phases de l'accompagnement de Justice 2ème Chance

Phase 1: l'orientation

Orientation par l'administration pénitentiaire, les missions locales, des associations partenaires, des CHRS. Candidatures spontanées

Phase 2: le diagnostic

Réalisation d'un diagnostic social, judiciaire et professionnel du candidat. Identification des axes de travail avec le candidat. Décision d'intégration ou non dans le dispositif J2C

Phase 3: l'intégration dans le dispositif J2C

Signature d'une convention d'accompagnement de 6 mois, renouvelable une fois, où chaque partie précise ses engagements

Phase 4: la stratégie de retour à l'emploi

Elaboration d'une stratégie de retour à l'emploi en fonction du profil du candidat (formation nécessaire ou pas, rythme de travail possible…)

Phase 5: l'accompagnement sur la durée:

Rencontres régulières. Réalisation de modules (ex: réalité du marché du travail…)

Phase 6: l'accès à l'emploi:

Selon le profil et le projet du candidat, orientation vers une structure d'insertion (SIAE) ou vers une entreprise classique

Phase 7: le suivi des candidats recrutés:

Lien avec les candidats et leur employeur. Modalités adaptées à chaque situation

La suite du rapport présente les éléments majeurs de ces phases, comparant les années 2016 et 2017

L'orientation

En 2017, 165 orientations et candidatures spontanées nous sont parvenues, pour 67 en 2016, soit une augmentation de 146%

Les 67 orientations vers J2C en 2016

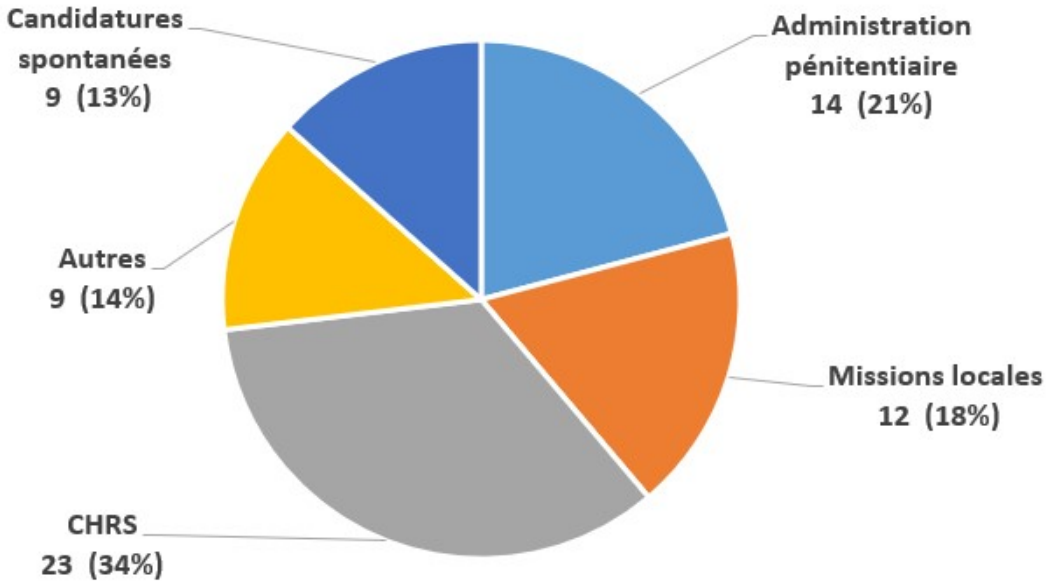

Les 165 orientations vers J2C en 2017

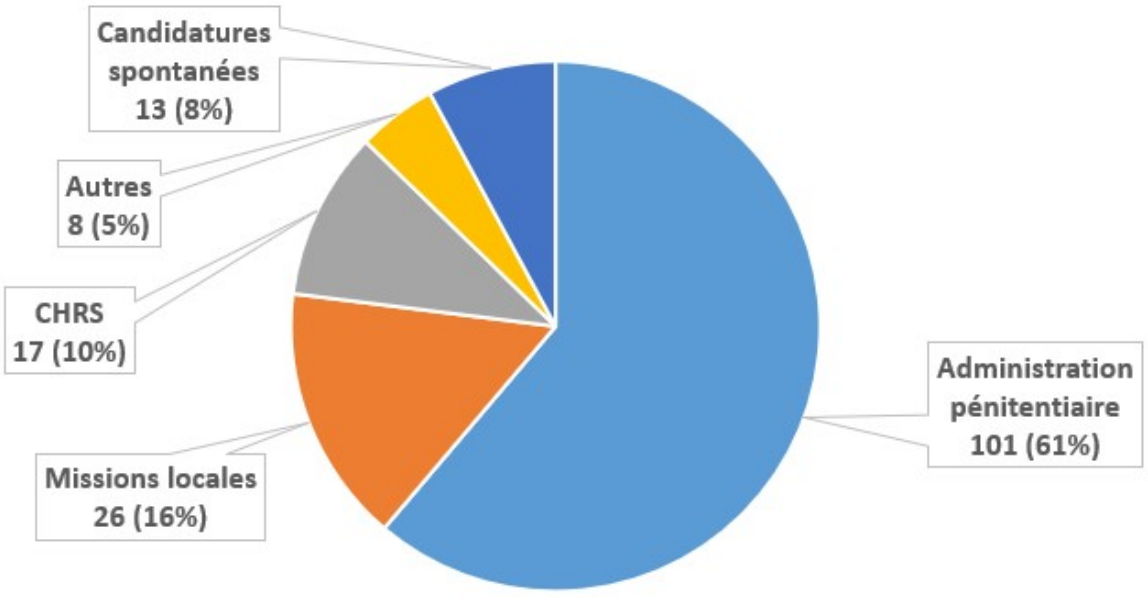

Nos priorités pour 2017 étaient:

- **d'augmenter significativement le nombre d'orientations en provenance de l'Administration Pénitentiaire: c'est fait !**
- **D'élargir nos orientations à d'autres départements d'Ile-de-France: les démarches engagées en direction des Yvelines (Administration Pénitentiaire et Mission Locale) n'ont pas encore porté leurs fruits.**

L'Administration Pénitentiaire (CPIP) :

L'Administration Pénitentiaire est devenue en 2017 notre premier partenaire, avec 61% des orientations (multiplication du nombre par plus de 7), provenant essentiellement à parts à peu près égales des départements 75 et 93, avec lesquels notre coopération s'est fortement développée.

Les missions locales :

Elles sont notre deuxième orienteur, avec un doublement des propositions de candidats.

La coopération avec les référents Justice du 93, revivifiée en fin d'année, s'est poursuivie.

En revanche, nous n'avons pas encore réussi à trouver le mode de fonctionnement pertinent avec la mission locale de Paris.

Les CHRS (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale):

Ils étaient nos orienteurs les plus importants en 2017. Leur contribution a fortement baissé car les profils proposés se révèlent peu adaptés à notre accompagnement vers l'emploi.

Les autres orienteurs :

Leur nombre est à peu près stable.

Les candidatures spontanées :

Enfin, les candidatures spontanées ont légèrement progressé en nombre.

Pôle Emploi, nouvel orienteur ?

Une expérimentation a été lancée en fin d'année avec des conseillers Justice de Pôle Emploi en détention sur les sites de Nanterre et Fresnes.

Nos priorités pour 2018 seront:

- **De continuer à approfondir le partenariat avec l'Administration Pénitentiaire, en particulier sur de nouveaux départements**
- **De mettre en œuvre les modalités adaptées de coopération avec la Mission Locale de Paris**
- **De mener à bien l'expérimentation avec Pôle Emploi Justice et de l'étendre aux autres centres de détention de l'Ile-de-France**

Le diagnostic

Le diagnostic social, judiciaire et professionnel du candidat nous permet d'évaluer la pertinence de son entrée dans le processus d'accompagnement de J2C.

Il est réalisé conjointement par notre Conseillère d'Insertion Professionnelle qui accompagnera le candidat par la suite et notre Référente Emploi qui va pouvoir ainsi avoir une première approche sur la possibilité de trouver un recruteur correspondant au projet du candidat, tel qu'il est présenté lors de ce premier entretien.

99 diagnostics ont été réalisés en 2017, pour 34 en 2016 (+192%)

Une suite positive a été donnée à 84 d'entre eux pour 29 en 2016 (+190%)

Comme nous l'avions déjà indiqué dans le rapport d'activité 2016, nous rencontrons encore des difficultés à transformer une « orientation » en un « accompagnement »: trop de candidats ne prennent pas contact avec J2C à la suite d'une orientation par un partenaire ou bien ne se présentent pas au premier rendez-vous convenu ensemble. 44 orientations réalisées en 2017 n'ont ainsi pas abouti au premier entretien, celui du diagnostic. Cela représente 27% des 165 orientations reçues. Ce taux monte à 38% pour les missions locales.

Jusqu'à présent, nous considérions cet absence de contact comme significatif d'une absence de motivation et nous en restions là.

Nous avons mis en place en fin d'année 2017 une démarche de recontact systématique de ces personnes qui a permis de « rattraper » quelques candidats potentiels. Nous poursuivrons cette démarche en 2018, en impliquant le plus possible les orienteurs.

Notre priorité pour 2018:

- **Réduire le plus possible le nombre de candidats orientés qui ne sont pas vus en entretien de diagnostic, en les contactant systématiquement et au plus tard deux semaines après l'orientation.**

L'accompagnement par J2C

(phases: Intégration dans le dispositif, stratégie de retour à l'emploi, accompagnement sur la durée)

Sur ces 84 diagnostics positifs, 77 ont été suivis de la signature par le candidat et J2C d'une convention d'accompagnement où sont précisés les engagements des deux parties.

77 nouvelles personnes ont intégré le dispositif d'accompagnement de J2C en 2017, pour 27 en 2016 (+185%)

Ajoutées aux 9 qui étaient encore en accompagnement fin 2016, ce sont donc au total 86 personnes qui ont bénéficié de l'accompagnement de J2C en 2017, pour 39 en 2016 (+121%)

L'accompagnement se déroule à la suite de la signature de cette convention, en prenant en compte les objectifs professionnels du candidat, en les affinant éventuellement, ainsi que ses éventuelles contraintes personnelles ou judiciaires.

Toujours individuel et personnalisé, il porte, selon la situation du candidat, sur son bilan professionnel, son projet, son ou ses CV, les codes de l'entreprise, la posture professionnelle, le marché du travail, la préparation et la simulation d'entretiens de recrutement, et surtout la reprise de confiance en soi, souvent mise à l'épreuve en détention.

Une fois le candidat prêt, il est mis en relation avec des employeurs identifiés par J2C.

L’accès à l’emploi

En 2017, 33 candidats ont été orientés vers une formation (4) ou un emploi (29) pour 14 (respectivement 2 + 12) en 2016 (+ 136 %)

Structures recruteuses et contrats

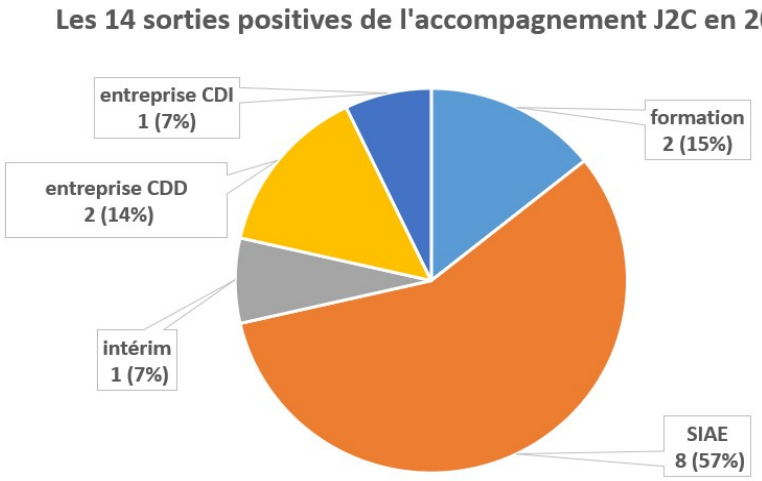

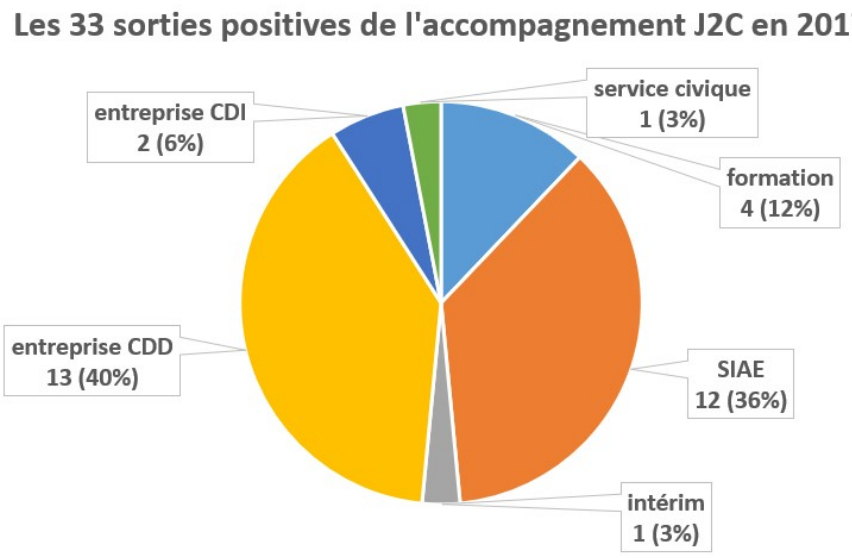

Les structures d’insertion par l’activité économique (SIAE) représentent encore une part importante des entrées en emploi: 36% en 2017 pour 57% en 2016. Le profil des candidats nécessite souvent un parcours intermédiaire avant d’intégrer une entreprise classique.

Les entrées en formation restent peu nombreuses, illustrant à la fois la nécessité pour la grande majorité des candidats de trouver rapidement un travail rémunérateur et leur peu d’intérêt à se trouver en situation « d’écolier ».

Les emplois

Le faible niveau de qualification des candidats de J2C, à l'image de celui de la population carcérale, limite la diversité des emplois qui leur sont accessibles. Ce sont en très grande majorité des emplois d'exécution. Le Top 4 est constitué des emplois suivants: ouvrier en BTP, employé polyvalent en restauration, chauffeur-livreur et cariste.

Les secteurs d'activité

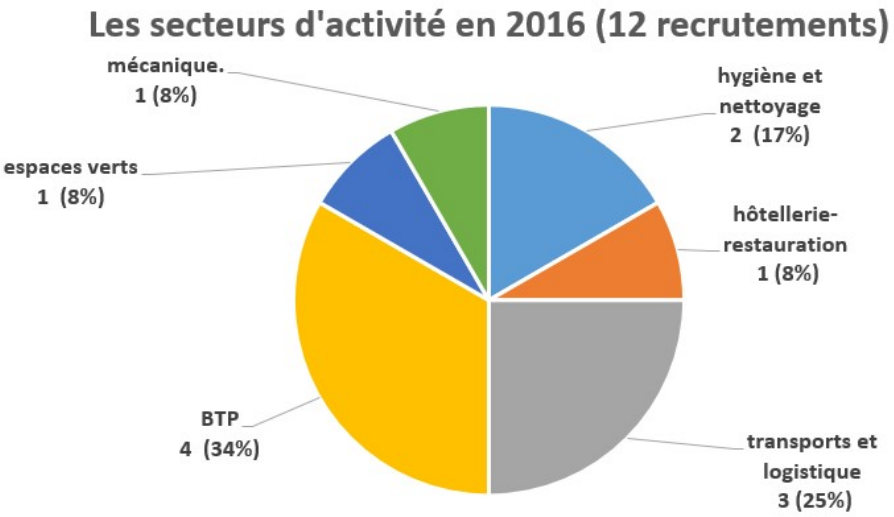

D'une année à l'autre, on retrouve les mêmes secteurs d'activité: logistique, restauration et BTP.

Les autres secteurs sont peu représentés.

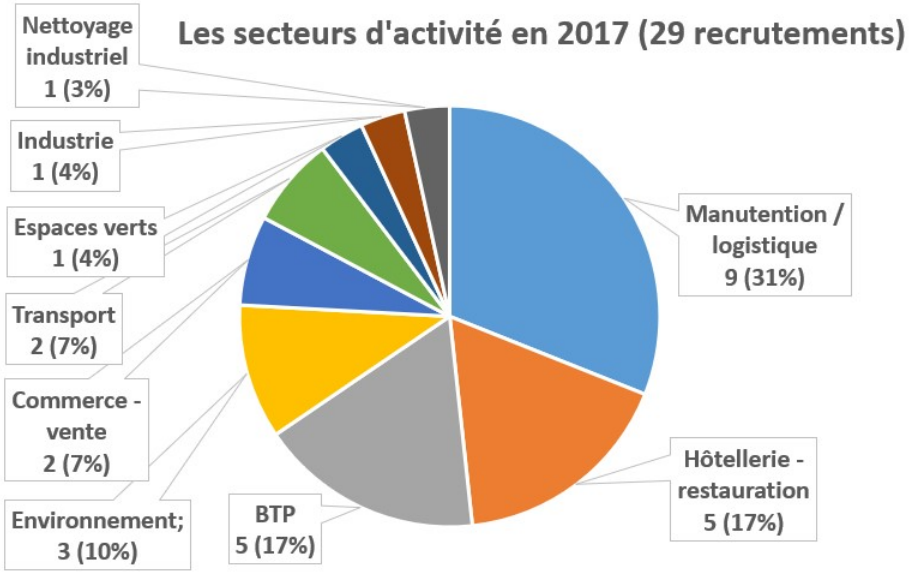

Le suivi des candidats recrutés

Etre recruté c'est bien, rester dans l'emploi, c'est mieux !

En 2017, nous avons porté une attention particulière à cette dernière phase décisive de l'accompagnement. Adapté aux caractéristiques du recruteur et du recruté, il est essentiel car les premiers jours dans l'emploi sont décisifs. Des malentendus, considérés comme sans importance par l'employeur, peuvent être mal compris par le salarié (et vice-versa !).

J2C peut alors favoriser la compréhension mutuelle des deux parties.

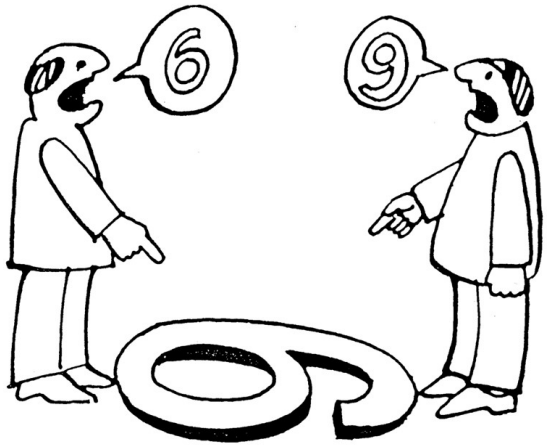

Les filières d'emploi

La recherche de nouveaux recruteurs potentiels est une préoccupations permanente de J2C: structures d'insertion, grands groupes, PME ou TPE. 2018 doit être l'année d'une recherche plus systématique et plus organisée.

Les partenariats durables

Le partenariat avec l'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion « **Humando** » , filiale d'Adecco, se poursuit et s'intensifie avec un projet de dispositif de remobilisation personnelle et professionnelle alliant Humando, J2C, un OPCA et une Fondation d'entreprise.

Le groupe **Vinci**, grâce à l'exécution des clauses d'insertion sociales, est aussi un partenaire fidèle.

Les perspectives

Les contacts avec deux groupes de la grande distribution, Carrefour et Monoprix, ainsi qu'avec Suez, nous laissent espérer des opportunités de recrutement dans les métiers d'employé de magasin, de bouche, de cariste et de l'environnement.

Les partenaires institutionnels

L'Administration Pénitentiaire

C'est un partenaire incontournable, premier orienteur de candidats.

Notre relation s'est développée à tous les niveaux de l'AP: Direction nationale, Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probations (SPIP) des départements 93, 75 et 78, prisons.

Nous intervenons dorénavant chaque semaine sur le plateau technique du SPIP 75, rencontrant des candidats potentiels et fluidifiant ainsi le lien avec les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion de de Probation (CPIP).

Nous avons commencé à parler avec notre interlocuteur national d'une convention portant sur les années 2018—2020.

Quelques verbatims de CPIP :

« Je vous remercie pour ces informations qui me permettront de faire le point avec les intéressés. J'en profite pour vous souhaiter une excellente année 2018 qui je l'espère continuera d'être riche en partenariat »

« Merci beaucoup pour ce retour très complet »

« Je suis ravie que M.X remette le pied à l'étrier progressivement mais sûrement dans le monde de l'emploi. Quant à M.Y, je l'ai eu cette semaine. Il m'a indiqué qu'il a trouvé un emploi à l'essai. Il doit reprendre contact avec vous afin de vous en dire davantage. Le retour de M.Y par rapport à votre structure est positif. Il me semble aussi qu'il a repris confiance en lui suite aux entretiens, coaching que vous avez faits avec lui »

La Ville de Paris

Une convention a été signée avec la Ville de Paris, portant sur l'accompagnement de parisiens, en complément des dispositifs soutenus via la Mission Locale. Les Parisiens représentent 46% des personnes accompagnées par J2C. Nous travaillons à rendre le partenariat avec la Mission Locale de Paris plus opératoire en 2018.

Les missions locales

Si le fonctionnement avec la Mission Locale du 75 est largement perfectible, les relations avec les Missions Locales du 93, après un creux en cours d'année, par manque d'animateur des conseillers Justice, a repris en fin d'année.

Pôle Emploi

Une expérimentation a été lancée avec les Conseillers Justice de Pôle Emploi de Fresnes et Nanterre: orientation de candidats vers J2C, intégration de l'accompagnement de J2C dans des dispositifs alliant stage en entreprise et « Projet Pour un Emploi » pour proposer des aménagements de peine sous l'égide de Pôle Emploi.

En cas de succès, l'expérimentation sera étendue aux autres conseillers intervenant sur les autres centres de détention d'Ile-de-France.

Les formations en prison

Une nouvelle activité de J2C

Nous sommes intervenus plusieurs fois sur les centres de détention de Melun et Meaux, dans le cadre de formations organisées par GEPSA.

Pendant deux jours, nous sensibilisons les participants aux Techniques de Recherche d'Emploi (TRE).

Du bilan professionnel à la préparation à l'entretien de recrutement, en passant par le projet professionnel, le CV, la lettre de motivation, les attentes des recruteurs, nous aidons les détenus à préparer leur sortie de détention.

Enseignements et perspectives

Cette expérience nous permet d'encore mieux comprendre le milieu carcéral, les limites des dispositifs de formation auxquels les détenus ont accès, les motivations des détenus par rapport à l'emploi…

Elle enrichit aussi notre réflexion sur le dedans—dehors, à savoir comment identifier le plus en amont possible les personnes que nous pourrions accompagner à leur sortie de détention.

Nos soutiens financiers

Les besoins financiers de l'association, au vu de la mission que nous nous sommes fixée, sont et resteront essentiellement humains.

Les activités marchandes de l'association ne portent que sur les interventions Techniques de Recherche d'Emploi en prison et sont loin de contribuer significativement au financement de l'association.

Nous avons lancé au dernier trimestre de 2017 une opération de financement participatif qui a eu un succès limité: les très proches de l'association ont été à la hauteur de nos espérances. En revanche, la contribution de nos partenaires a été quasi inexistante.

Avec l'appui d'un bénévole, nous avons entamé une recherche systématiques des fondations dont l'objet porte sur la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi et des appels à projet.

La frilosité des fondations d'entreprises à financer les frais de fonctionnement s'est confirmée dans les dossiers que nous avons présentés en 2017. Elles privilégient les investissements sur des projets. Or, notre projet est l'objet même de l'association.

Heureusement certaines nous ont soutenu pour environ 35% de nos ressources.

Les institutions (DGEFP, Administration Pénitentiaire, Ville de Paris, FIPD) représentent la même part de notre financement .

Le complément provient des contrats aidés CUI-CAE que nous avons signés avec Pôle Emploi et des contributions volontaires (hébergement et mécénat de compétences).

Nous souhaitons conserver à l'avenir un mix équilibré entre subventions institutionnelles et contributions privées, dans un contexte général de baisse des budgets attribuables aux associations.

La communication externe

Une présence sur les réseaux sociaux à perfectionner

J2C est dorénavant présent sur Facebook et Twitter, en relais d'informations publiées sur Internet concernant nos activités. Il reste à faire vivre nos comptes avec la réalité quotidienne de l'association.

Linkedin est certainement un réseau qui mériterait plus d'attention de notre part.

La stratégie de communication

Avec l'aide d'un bénévole de l'association « Passerelles et Compétences », nous avons travaillé sur la stratégie de communication de J2C.. La concrétisation de ces réflexions, après la production d'un flyer à destination de nos candidats potentiels (diffusion par les CPIP), se fera en 2018 par la diffusion bimestrielle d'une Newsletter et l'organisation de petits déjeuners au sein des entreprises.

Les relations avec le monde associatif

Fondation Jeunesse Feu Vert, Auxilia et Kodiko, une coopération à développer ?

Le contact a été pris avec la **Fondation Jeunesse feu Vert**, club de prévention qui agit sur quatre départements d'Ile-de-France et qui pourrait nous orienter des candidats.

Un contact tout particulier a été aussi pris avec **Auxilia**, qui assure un enseignement à distance pour les détenus: de la remise à niveau en français et en maths jusqu'à la préparation d'examens.

Nous avons été représentés à plusieurs séminaires d'Auxilia. Nous travaillons à expérimenter des orientations d'Auxilia vers J2C, avec en ligne de mire la possibilité de répondre ensemble à des appels à projet.

Kodiko est une association qui a pour objectif de sensibiliser des migrants en situation régulière aux codes de la société et des entreprises françaises, afin de leur faciliter l'accès à un emploi.

Si les profils des migrants sont très différents de ceux des personnes accompagnées par J2C (plus d'expérience professionnelle, plus de diplômes), les pratiques d'accompagnement peuvent s'enrichir mutuellement.

Nos objectifs pour 2018

Des orientations sécurisées

Nous voulons à la fois sécuriser, approfondir et diversifier les orientations vers J2C: toujours plus d'orientations correspondant aux profils recherchés, de la part d'orienteurs existants et nouveaux.

Une adaptation permanente de nos pratiques d'accompagnement

Nous allons expérimenter l'apport d'un coach professionnel pour quelques candidats dont nous pensons qu'un travail encore plus approfondi est nécessaire, sur la confiance en soi en particulier.

Nous allons développer l'appel à des compétences d'entreprises, sous forme de bénévolat ou de mécénat, afin d'intervenir à des moments clés de l'accompagnement (ex: simulation d'entretien), pour développer le parrainage de nos candidats, pour contribuer à l'extension du périmètre d'intervention de J2C.

Une extension du périmètre d'action de J2C

En fonction des ressources, financières et humaines, disponibles en 2018, nous allons étendre progressivement notre périmètre d'action à d'autres départements d'Ile-de-France.

Le modèle d'activité de J2C adapté ?

Si les ressources financières de J2C ne permettent pas de dupliquer à l'identique le modèle existant, nous devrons étudier la possibilité de monter des partenariats avec des associations implantées sur le terrain, développer le mécénat de compétences et faire appel au bénévolat., pour assurer les missions de recherche de partenaires (orientation, recrutement) et d'accompagnement, en lien et en cohérence avec le « siège » de l'association.

Le financement

Nous allons continuer à chercher à obtenir des financements d'un montant significatif et sur la durée. Nous poursuivrons notre objectif de diversification des ressources financières, en particulier par des prestations commercialisables.

La communication externe

Pour que J2C soit mieux (re)connu, nous approfondirons notre présence sur les réseaux sociaux, réaliserons une Newsletter bimestrielle et des petits déjeuners en entreprise.

Quelle réinsertion après la prison ?

Nous avons le projet d'organiser une manifestation sur la réinsertion des personnes placées sous main de justice, en lien avec les institutions concernées.

Quels locaux pour J2C ?

Il est probable que nous devions quitter courant 2018 les locaux mis à disposition à titre gracieux par Engie à Saint-Denis.

Nous sommes en recherche active de nouveaux locaux, dans l'idéal aux mêmes conditions.

La gouvernance de J2C

Le bureau de J2C

Xavier Périssé, Président, animateur permanent de l'équipe.

Jean-François Connan, groupe ADECCO, Directeur responsabilité et innovation sociales. Il représente et anime le groupe de partenaires d'entreprises.

Françoise Candier, Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) Paris, Directrice. Elle représente le réseau associatif.

Jean-Jacques Oriol, trésorier et gestionnaire de J2C.

Le Conseil d'Administration de J2C

Aux membres du bureau s'ajoutent:

Emmanuelle Wargon, Danone, Vice-présidente Corporate Affairs.

Sarah Tesei, Vinci, Directrice Innovation Sociale et Droits Humains.

Laetitia Renault, Humando Insertion, Responsable du Développement et des Partenariats

J2C, au quotidien

Sarah Guermah, référente emploi.

Hélène Nobou, conseillère d'insertion professionnelle, a succédé en cours d'année à Lucia Morais

Deborah, Myriam, Cheryl et Marion ont été nos « service civique », découvrant pour certaines les mondes associatif, carcéral et de l'insertion.

Cindy, stagiaire, a travaillé sur notre projet de « journées thématiques d'insertion »

Nicolas et Michel ont été nos bénévoles les plus actifs, respectivement sur la communication externe et la recherche de financements .

Philippe Bonnaudeau, salarié de la société Orange, bénévole à J2C, nous apporte son savoir-faire commercial pour développer les filières d'emploi et rechercher des financements.

Jean-Claude Granier, cadre supérieur à EDF, est à mi-chemin de son contrat de 3 ans de mise à disposition de J2C. Sa mission est d'aider J2C à quitter le mode artisanal et de professionnaliser l'organisation.